

Mouvement 2019, beaucoup de changements !!!



- Participants
- Facultatifs**
Affectés à TD
 - Pour tous : Sa fiche de contrôle sur <https://e-mouvement.snuipp.fr/40>
 - Obligatoires**
Affectés à TP, Entrants, MCS, PES, ...

Saisie

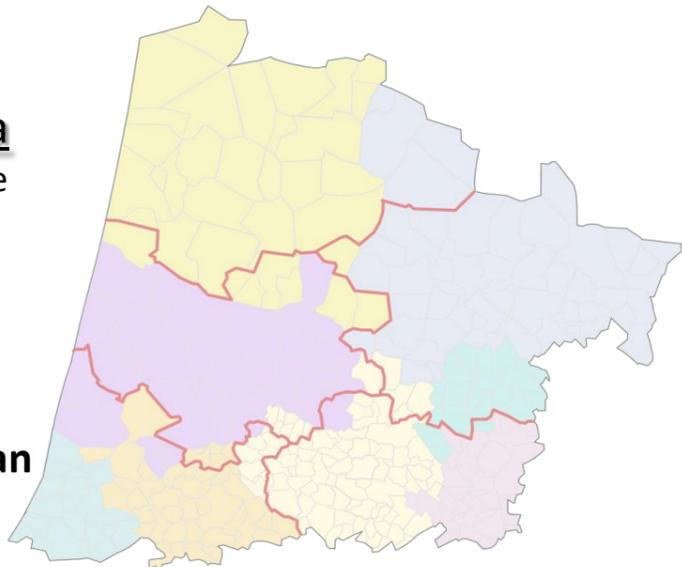
Du 29/04 midi au 12/05 minuit
Elle se fait via **SIAM** dans **i-prof**.
Il n'y aura qu'une seule saisie en 1 ou 2 étapes selon votre situation.

Saisie écran 1:
- des vœux précis
- des vœux géographiques (communes, secteurs)
40 vœux max.

Saisie écran 2:
1 vœu large obligatoire
C'est la combinaison d'un regroupement de MUG et d'une zone infra départementale **RMUG x Zone infra**
Possibilité de saisir plusieurs vœux.

Saisie écran 1:
- des vœux précis
- des vœux géographiques (communes, secteurs)
40 vœux max.

La saisie de l'écran 1 n'est possible qu'après saisie de l'écran 2



Les zones infra dans l'ordre pour le placement d'office

- 1) Tyrosse
- 2) Dax
- 3) Hagetmau
- 4) Mont de Marsan
- 5) Mimizan

Affectation

Le 3 en 1 :
3 phases en 1 seule CAPD

Nomination à TD*
Sous réserve des conditions de titre

Nomination à TP
Placement d'office

1ère phase
Affectation sur vœu saisi à l'écran 1
Ou
Maintien sur poste

2ème phase
Affectation sur vœu saisi à l'écran 1
Ou
Qualification pour la 2ème phase

3ème phase
Affectation sur vœu large saisi à l'écran 2
Ou
Qualification pour la 3ème phase

Selon l'ordre de priorité défini par la DSDEN
de DIR8-9/ Tyrosse ...
à REM/ Mimizan

GT VALIDATION BARREME 04 JUIN

*La nomination peut être à TP sur les phases 1 et 2 en l'absence du titre demandé.
Exemples :
Direction sans être inscrit sur la liste d'aptitude;
Poste spécialisé sans CAPPEI ;
Poste langue sans l'habilitation correspondante;
CPC sans CAFIPEMF

Les Regroupements RMUG dans l'ordre pour le placement d'office et leurs **MUG** dans l'ordre pour le placement d'office

- 1) **DIR**ection 8-9 classes
- 2) **DIR**ection 2-7 classes
- 3) **ENS**eignement : **ECEL**; **ECMA**; **ECEL Angl.**; **ECEL Espa.**; **DIR 1 cl.**; **DCOM**; **TS**
- 4) **ASH** : **ULIS école** ; **ULIS collègue** ; **SEGPA** ; **IME** ; **ITEP**
- 5) **REM**plaçants

Ajustement

Concerne les traitements manuels :
Les situations de dernière minute et les demandes de révision

Si le poste que vous avez obtenu lors de la CAPD d'affectation ne vous convient pas, vous pouvez formuler une demande de révision.

Demande à adresser à l'IA-DASEN à l'issue de la CAPD du 14 juin.

CAPD
R E S U L T A T S
M O U V E M E N T
04 J U I L L E T

Un MUG
(Module d'Unité de Gestion) correspond à un type de poste selon le codage de l'administration.
Exemples :
ECEL = adjoint école primaire et élémentaire
ECMA = adjoint école maternelle

14 J U I N